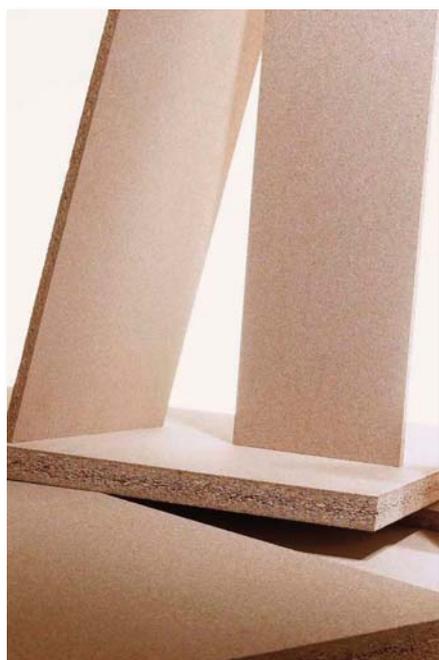




Un an après Urmatt, quels bois pour l'industrie ?



Le 29 octobre, l'ensemble des fabricants de panneaux de process européens se mobilisent pour attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur les difficultés d'approvisionnement qui frappent leurs industries. En France, cette mobilisation prend la forme d'une conférence de presse sur le thème : « Un an après Urmatt, quels bois pour l'industrie ? », à laquelle se joignent plusieurs fédérations de la filière bois.

L'objectif de cette réunion est de faire un point sur la situation actuelle, d'analyser les causes du manque de bois pour les industriels et de proposer un consensus pour une optimisation économique et écologique de l'utilisation de cette ressource si précieuse.



Service presse : Primavera Communication
Sylvain AUDIGOU - Nathalie COEFFÉ
55, rue de Paris - 92110 CLICHY

Tél. : 01 55 21 63 85 - Fax : 01 55 21 63 50 - E-mail : primavera@primavera.fr

UN AN APRÈS URMATT, QUELS BOIS POUR L'INDUSTRIE ?

Dans son discours d'Urmatt, prononcé en mai 2009, le Président de la République a rappelé les engagements de la France conformément aux objectifs fixés par l'Union Européenne : en 2020, 23 % de notre consommation d'énergie se fera à partir de sources d'énergies renouvelables (principalement éolien et biomasse issue de l'agriculture et de la forêt). Le bois doit ainsi remplir un tiers de cet objectif.

Le 29 octobre prochain, à l'initiative de leur fédération (European Panel Federation), les Industries des Panneaux de Process (panneaux de particules, MDF, OSB) françaises (UIPP) et européennes mènent dans chacun de leurs pays une grande journée de mobilisation et d'information destinée à alerter les Pouvoirs Publics sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières (rondins de bois et produits connexes de scierie) dont pâtissent actuellement leurs usines ; au point que ces dernières sont de plus en plus souvent confrontées à des arrêts momentanés de leur production.

Cette situation préoccupe l'ensemble des industriels de la filière bois. Ainsi, la Fédération Nationale du Bois (35 000 emplois et un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros), l'Union des Industries Françaises de l'Ameublement (35 000 emplois et 4,5 milliards d'euros) et l'Union des Industries du Bois (15 000 emplois et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros) ont rejoint l'Union des Industries de Panneaux de Process (1,25 milliards d'Euros, 3500 emplois directs) dans cette démarche. Rappelons que, globalement, l'ensemble de l'activité du bois en France représente 230 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros.

Des industries du bois jusqu'alors complémentaires

Ce manque de matière première est lié à l'utilisation grandissante de la biomasse forestière comme source d'énergie renouvelable. Et, s'il n'est pas question ici de remettre en cause le bois énergie, le type de bois utilisé aujourd'hui pour la production d'énergie n'est pas celui prévu initialement pour cet usage et la multiplicité des initiatives tout comme le soutien de l'état apporté aux grands projets de cogénération bousculent l'ensemble de la filière.

✓ Les grumes aux scieries, la trituration à l'industrie et les rémanents à l'énergie

La première transformation du bois (scierie) utilise les grumes (bois de gros diamètre, tronc) pour des applications liées notamment au bois d'œuvre et au bois construction (charpentes, poutres, portes, fenêtres, parquets, etc.). La production de bois d'œuvre engendre en moyenne 50 % de Produits Connexes de Scierie (50 % de sciures et 50 % de plaquettes papetières), dont 65 % sont utilisés dans la fabrication des panneaux par l'industrie.



L'industrie des panneaux utilise également du bois de trituration. Il s'agit des branches de petits diamètres (rondins) et du bois provenant des coupes d'éclaircie (sur une parcelle les arbres poussent de façon très serrée, la coupe d'éclaircie consiste, après quelques années de croissance, à couper les arbres les plus petits pour favoriser la croissance des plus gros).



« Au cours des dix dernières années, nous avons réalisé d'importants efforts de modernisation de notre industrie. Nous nous positionnons en complément de la première transformation du bois, les scieries. » explique Laurent de Sutter, président de l'Union des Industries des Panneaux de Process (UIPP).

Dans cette logique de complémentarité, cette industrie a également investi dans la mise en place de chaudières spécifiques, capables d'utiliser le bois non valorisable dans l'industrie (écorces, chutes de scierie) pour alimenter en chaleur les séchoirs de bois pour la production des panneaux.

Dans cette valorisation des bois de la forêt, à l'origine pour éviter les conflits d'usage, le bois énergie devait puiser uniquement dans les bois rémanents et dans les plaquettes forestières, c'est-à-dire les branches et les feuillages des bois coupés, non exploités par l'industrie et la construction, et laissés en forêt.

Un détournement de la ressource bois

Néanmoins, depuis quelques années, les industriels des panneaux de process éprouvent de plus en plus de difficultés d'approvisionnement. Pour les acteurs de l'énergie, il devient plus facile de prendre en considération les bois de trituration et les produits connexes de scierie, voire peu à peu la grume dans certains pays, que de se contenter des rémanents dont le rendement est faible au regard de leurs coûts d'exploitation (main d'œuvre, transport, transformation et stockage).

Les différences de prix entre les parties de l'arbre sont donc en train de se niveler et ne correspondent plus à la réalité de la valeur ajoutée du bois.

Brûlées à la sortie de la forêt, les différentes parties de l'arbre ne sont alors plus valorisées (écologiquement et économiquement) comme elles pourraient l'être par l'aval industriel de la filière.

Un dérèglement de l'ensemble de la filière

✓ Des répercussions en cascade

Les scieurs et exploitants forestiers achètent les coupes en forêt (droit d'exploiter une parcelle) pour valoriser les grumes en fabricant des matériaux pour la construction.

Dans un second temps, les industries, complémentaires, valorisent les bois de plus petit diamètre et les Produits Connexes de Scierie en fabricant des panneaux de process.



Or, aujourd'hui, à cause du manque de matière, les scieurs et exploitants forestiers sont concurrencés par de nouveaux acheteurs dans les salles de vente de bois sur pieds : les acteurs du Bois Energie mais aussi les fabricants de panneaux, les fabricants de pâte à papier, les opérateurs étrangers (qui exportent via des containers de très grandes quantités de grumes et cela à des prix d'achats impossibles à suivre par les scieurs français ; autant de bois qui fuit notre marché)...



Le manque de bois oblige désormais les industriels des panneaux à utiliser des bois au diamètre de plus en plus important, concurrençant ainsi les scieurs dans leurs approvisionnements.

« Nous, l'industrie des panneaux de process, devenons les concurrents de nos propres fournisseurs ! Or, il n'y a pas d'industrie du bois sans première transformation. Les scieries sont un maillon essentiel de la filière bois. » souligne Laurent de Sutter.



Les scieries, et plus particulièrement les scieries de résineux, sont à leur tour confrontées à des ralentissements momentanés de leur activité, ce qui se répercute sur la filière bois construction.

De même, les arrêts périodiques des unités de production de panneaux, par ailleurs fort coûteux pour ces industriels qui ont consenti d'importants investissements ces dernières années, commencent à impacter l'univers de l'ameublement (le bois entre à hauteur de 40 % dans la composition de leurs produits).

✓ Un approvisionnement de plus en plus lointain

Historiquement, les Industries des panneaux de process sont situées à proximité des scieries. L'implantation récente des acteurs de l'énergie dans certaines régions (producteurs de pellets notamment, granulés de bois de chauffage à partir de sciures) les contraint à aller de plus en plus loin pour trouver des scieries en mesure de leur vendre les produits qu'elles achetaient auparavant au plan local. Et ce en complète contradiction avec les efforts fournis par la France pour réduire ses émissions carbone... Mais jusque quand trouveront-ils en France des scieries qui leur vendront des PCS ? Pour compenser ce manque de matière, les Industries des Panneaux de Process se voient contraintes d'acheter des rondins supplémentaires (et par manque de matière, des bois de plus en plus gros) concurrençant ainsi les scieries dans leurs approvisionnements.

Devant les nombreux projets envisagés, et notamment les énormes unités de cogénération, nul doute que le problème d'approvisionnement connu aujourd'hui par les industriels des panneaux va s'étendre très rapidement à l'ensemble des acteurs de la filière.

Un non-sens économique

✓ Une situation destructrice de valeur

À quantité de bois égale, les emplois et la valeur ajoutée engendrés par les industriels du bois sont sans commune mesure avec ceux créés par le secteur du Bois Energie. Selon l'EPF, l'industrie du bois génère 1044 euros par habitant en Europe pour chaque tonne de bois sec produit, alors qu'une tonne de bois brûlé pour l'énergie ne donne que 118 euros. Cette même tonne de bois utilisée par l'industrie emploie 54 personnes par heure, et majoritairement en zone rurale, quand le bois énergie en emploierait deux. Ainsi, l'industrie des panneaux de process crée dix fois plus de valeur ajoutée et 25 fois plus d'emplois que celles du Bois Energie. Lorsqu'une usine de panneaux s'arrête (c'est le cas actuellement) pour se reconvertir dans la production de plaquettes, à partir de bois de trituration, destinées à l'énergie ou dans la production de pellets, elle licencie 80 % du personnel de son site.

Les conséquences sont déjà lourdes sur la vitalité économique des industries de la filière dont certaines ont déjà été fragilisées par la crise. Le déficit commercial de la filière bois risque également de s'accroître (les industries des panneaux de process exportent plus de 50 % de leur production).

Un non-sens écologique

Sur le plan écologique, ce dérèglement confine à l'aberration.

✓ Un matériau irremplaçable pour le stockage de carbone

Contrairement à des idées reçues, la coupe d'un arbre dans nos contrées ne tue pas la forêt, au contraire.

En grandissant, l'arbre absorbe du CO₂ et le fixe dans le bois. La forêt est à ce titre qualifiée de puits de carbone. Plus la forêt est jeune, plus elle absorbe de CO₂. En revanche, lorsque la forêt vieillit, l'absorption de CO₂ par les arbres diminue. Une partie des arbres meurt et se décompose en forêt ; par la décomposition, ils rejettent alors le stock de CO₂ capté lors de leur croissance.



Au contraire, lorsqu'il est exploité et transformé en matériau et produit manufacturé, le bois continue de stocker le CO₂ capté pendant la croissance de l'arbre et ceci pendant toute la durée de vie du produit, soit une moyenne de 75 ans pour le bois dans la maison. La replantation des jeunes arbres à la place des arbres exploités permet de relancer un cycle d'absorption du carbone optimum. Cette replantation est certifiée en France par le label PEFC qui garantit que la forêt est gérée durablement.

Une forêt écologique est donc une forêt qui vit, la coupe d'un arbre mature étant remplacée par un jeune plant. Les forêts bien gérées sont donc plus efficaces au stockage de carbone que les forêts laissées à leur état naturel.

Un arbre absorbe effectivement par photosynthèse l'équivalent d'une tonne de CO₂ pour chaque m³ de bois produit.

Ce processus est amplifié par le phénomène de la double substitution : un m³ de bois utilisé comme matériau signifie une tonne de CO₂ stocké et une tonne de CO₂ évité. En effet, l'Analyse de Cycle de Vie des produits montre que l'énergie nécessaire pour usiner et transporter le bois est inférieure à celle nécessaire pour les autres matériaux. Les qualités d'isolation du bois contribuent ensuite à limiter l'utilisation d'énergie lors de la vie d'une maison par exemple.

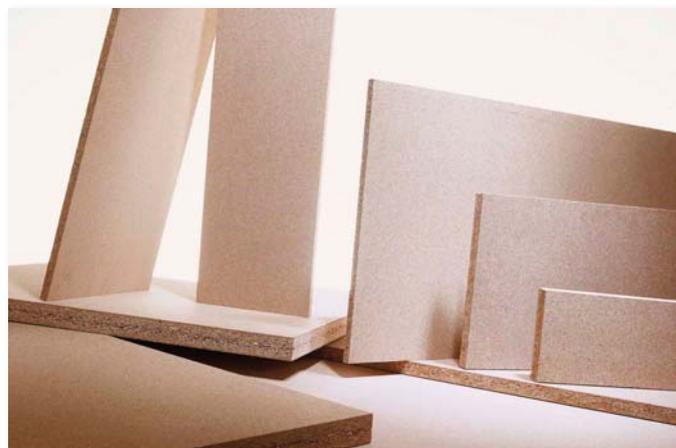
La quantité annuelle de produits en bois fabriqués en France (environ 30 millions de m³) permet ainsi de stocker l'équivalent du carbone rejeté par 15 millions de voitures émettant 130 g/km et parcourant 15 000 km/an et d'éviter l'équivalent de 15 millions de véhicules supplémentaires par le phénomène de la double substitution.

✓ Les rendements faibles du bois énergie

Lorsque le bois est brûlé directement, que son cycle de vie est écourté et qu'il n'est pas utilisé comme matériau, le carbone stocké dans le bois lors de la croissance de l'arbre est libéré immédiatement. Si la même quantité de bois est replantée, ceci permet aux défenseurs du bois énergie de qualifier cette énergie de neutre en carbone. **Mais le bénéfice du stockage de CO₂ pendant la durée de vie du matériau est éliminé.**

Ce phénomène est d'autant plus grave que les rendements du Bois Energie sont très limités. Peut-on se contenter par exemple d'un rendement de 50 % pour fabriquer de l'électricité ?

Les industries de panneaux utilise le bois recyclé, il représente 20 % en moyenne et jusqu'à 80 % des matières premières dans certaines usines, notamment en Italie. Mais est-il vraiment logique de brûler la matière noble juste à sa sortie de la forêt et d'utiliser le recyclage pour produire des matériaux ?



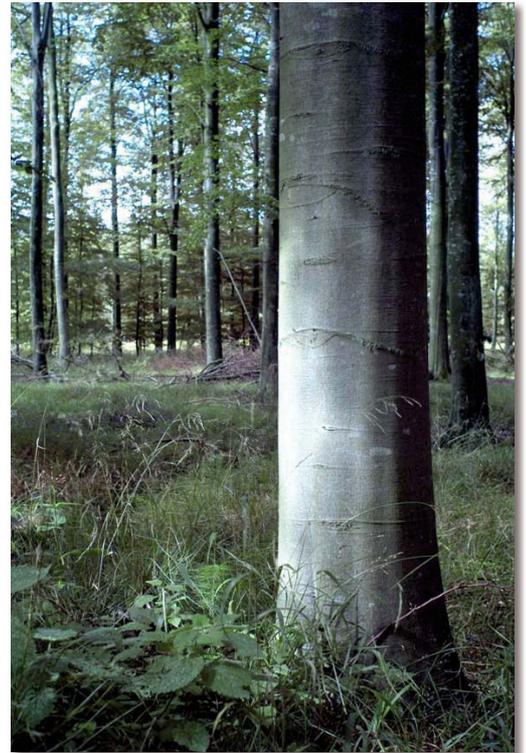
L'utilisation grandissante de la biomasse forestière d'ici 2020 risque d'amplifier le phénomène

À Urmatt en mai 2009, le Président de la République a rappelé, qu'en 2020, 23 % de notre consommation d'énergie devra se faire à partir d'énergies renouvelables (principalement éolien et biomasse issue de l'agriculture et de la forêt). Le bois devant remplir un tiers de cet objectif.

À cette occasion, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures en faveur du bois énergie : la simplification des procédures d'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour les plus grandes unités de production d'électricité à partir de biomasse, la mise en place d'un Fond Chaleur (près d'un milliard d'euros d'engagement, d'ici à 2011, destiné à financer les chaufferies des secteurs tertiaires et collectifs ainsi que les projets industriels) et l'augmentation du tarif de rachat d'électricité pour les unités moyennes de production d'électricité à partir de bois.

✓ Une sous-estimation des besoins en France

Le Grenelle de l'Environnement table effectivement sur 21 millions de m³ supplémentaires de bois à l'horizon 2020. Déjà, d'ici 2012, la filière doit produire 12 millions de m³ supplémentaires. Or, ces prévisions ont été faites sur les bases d'une surestimation du bois mobilisable en forêt, à partir d'un calcul qui tient compte de la différence entre la croissance annuelle de la forêt diminuée des prélèvements. Autrement dit, seulement 60 % de l'accroissement annuel d'une forêt est récolté. Si la ressource bois ne manque pas en France, qui détient l'une des plus grandes forêts d'Europe, bon nombre de bois sont difficilement mobilisables : nombre de massifs forestiers sont présents dans des zones inaccessibles (en montagne) et le morcellement de la forêt française (74 % de la surface forestière dépend de petits propriétaires privés) est un frein à son exploitation.



Par ailleurs, les Pouvoirs Publics ont visiblement sous-estimé l'impact des besoins de nos voisins européens, qui comptent sur les ressources de bois françaises pour remplir l'objectif des 20 % d'énergie renouvelable. Les Anglais par exemple doivent fournir 30 millions de tonnes de bois par an (soit 6 fois ce qui actuellement utilisé par les industries des panneaux de process) pour leur projet énergie biomasse d'ici à 2025 (source « Wood fibre availability and demand in Britain 2007-2025 ») mais n'ont pas l'ombre du premier branchage.

✓ Un manque de bois à l'échelle européenne

Selon l'étude Forest Products Annual Market Review 2009-2010, le marché global du bois en Europe s'est élevé à 446 millions de m³ en 2009, dont 346 millions de m³ pour des utilisations industrielles et 100 millions de m³ pour l'énergie. Dans le même temps, l'augmentation de l'utilisation de la biomasse et du Bois Energie atteint + 20 % par an. Tous les pays européens sont effectivement soumis à la même échéance, même ceux qui n'ont pas de forêts ! Nos voisins (allemands, anglais, italiens, espagnols...) n'hésitent donc pas à puiser dans les ressources forestières de l'hexagone et entrent alors en concurrence avec les industriels français. Différentes études ont ainsi pointé les écarts entre le volume de bois disponible pour la biomasse en Europe et la quantité qui est nécessaire pour remplir les objectifs d'énergie renouvelable : 230 millions de m³ (McKinsey 2007) à 400 millions de m³ de bois (FAO/UNECE/Université de Hambourg) devraient manquer en Europe à l'horizon 2020 !

Des propositions pour retrouver un cercle vertueux

Pour l'UIPP, il s'agit d'un véritable cri d'alarme. Si le but n'est pas de remettre en question l'intérêt du Bois Energie pour notre pays, « *en revanche, nous souhaitons vivement une réflexion rapide sur l'attribution des subventions au bois énergie si l'on veut encore être en mesure de parler d'industries du bois à une échelle de 3 ans.* » explique Laurent de Sutter.

L'UIPP propose :

✓ La nomination d'un médiateur interministériel

La situation est telle que l'UIPP souhaite la mise en place d'une mission interministérielle d'urgence. Cette dernière doit aboutir sur des études d'impacts économique et écologique en pleine concertation avec les acteurs de la filière bois et, face aux nouveaux acteurs soutenus par l'état, recouvrer une concurrence économique saine.

Exemples d'axes de réflexion à aborder d'urgence avec le médiateur :

L'implantation des sites énergétiques les plus importants, et particulièrement leurs plans d'approvisionnement, doivent être étudiés par les cellules biomasses, élargies à l'interprofession (industriels, scieries, exploitants forestiers, coopératives forestières, propriétaires forestiers). Les décisions dans les différentes régions seront visées par le Préfet, et également par un coordinateur national en mesure de faire la synthèse entre les besoins des différents utilisateurs de bois, nationaux et internationaux. Ces décisions doivent être rendues publiques.



✓ De favoriser la consommation de bois matériaux

Le fait de privilégier l'utilisation de bois dans la construction permet de mettre en place un cercle vertueux de l'utilisation du bois et évite toute forme de conflit d'usage.

Sur le plan économique, cela permet de créer des emplois et de la valeur au profit des industriels du bois et de la première transformation.

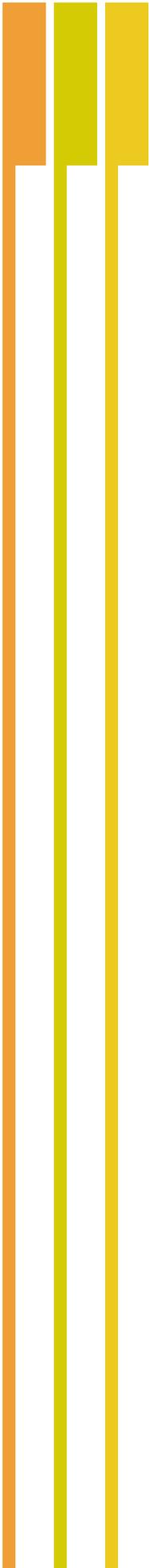
Lors de leur transformation, ces bois permettent de générer des produits connexes de scierie valorisés économiquement et écologiquement par les industriels. L'utilisation finale du bois comme énergie, par l'intermédiaire du recyclage, permet dans un dernier temps de valoriser un matériau actuellement peu utilisé.

Sur le plan écologique, une augmentation de 4 % de la consommation de bois en Europe permettrait de séquestrer 150 millions de tonnes de CO₂ supplémentaires par an.

« *Le bois est trop précieux économiquement et écologiquement pour le brûler dès sa sortie de forêt.* » estime Laurent de Sutter.

✓ D'inciter à brûler le bois en fin de vie

Pour répondre à une logique économique et écologique évidente, les industriels des panneaux souhaitent que les Pouvoirs Publics incitent les acteurs du bois énergie à utiliser davantage les bois de recyclage.



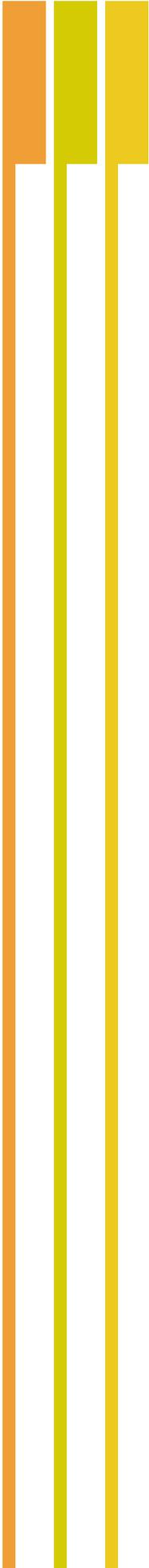
Une telle logique met fin aux conflits d'usage et entraîne une économie de subventions de la part de l'état qui peuvent être allouées :

- À une véritable organisation des systèmes de collecte et de recyclage du bois en fin de vie (ameublement, construction,...) à des fins énergétiques.
- Aux sites qui brûlent le bois en fin de vie.

Ou encore :

- À une aide à la mobilisation du bois non exploité dans les zones difficiles d'accès et ceci notamment à des fins énergétiques.
- À une politique de replantation d'urgence (le bois actuellement disponible n'est pas adapté aux besoins des utilisateurs de bois).

Brûler le bois en fin de vie c'est stocker le carbone pendant toute la durée de vie du matériau, optimiser la création de valeur ajouté et d'emploi.



Témoignages

*Laurent Denormandie, président de la Fédération Nationale du Bois
Faire une pause et réfléchir en Filière*

« Bien que favorable au développement du bois énergie, la FNB estime qu'actuellement l'approvisionnement pour l'énergie peut être un facteur de déséquilibre pour l'approvisionnement de la seconde transformation. Nous sommes attachés à une hiérarchisation des usages et favorables à l'utilisation du bois dans l'industrie de la pâte et du papier, source d'emplois et de valeur ajoutée. Nous sommes également favorables à ce que les acteurs du Bois Énergie s'implantent dans des régions où l'industrie du bois n'est pas présente.

Par ailleurs, nous préconisons plutôt le développement des projets de taille moyenne : collectifs ou industriels ; plutôt que les gros projets de cogénération très déstabilisants, surtout dans les régions où il y a déjà beaucoup d'usines. D'ailleurs, si tous les gros projets actuellement dans les tuyaux depuis deux ou trois ans aboutissaient, cela se traduirait pas des millions de m³ de bois...

Ce phénomène prend d'autant plus d'ampleur que l'évaluation du bois à mobiliser pour alimenter cette filière émergente n'a pas été suffisamment précise. Ces 20 millions de m³ supplémentaires que nous devons extraire des forêts pour 2020 seront impossibles à sortir ! Ce volume comprend 15 millions de m³ de feuillus, dont 5 millions de m³ de BIBE (Bois Industrie et Bois Énergie) et 10 millions de m³ de bois d'œuvre qui, en scierie, peuvent générer des connexes utilisables par l'industrie. Or, la filière feuillus est en crise de façon structurelle depuis plusieurs années. Ce volume de bois feuillus supplémentaire ne sera donc pas absorbé par le marché et donc ne générera pas de produits connexes, ni de rondins liés à l'exploitation du bois d'œuvre. De son côté, le résineux génère peu de Bois Énergie. Le bois dont a besoin la filière Énergie risque donc d'être pris sur les gisements actuellement mobilisés. Et à gisement égal, des choix entre les différentes utilisations du bois risquent de s'opérer. Le cri d'alarme de l'industrie des panneaux est donc parfaitement légitime. Il fallait agir.

Nous préconisons de faire une pause dans le développement des projets Bois Énergie et de prendre le temps de réfléchir en filière pour étudier comment on peut équilibrer le développement du Bois Energie, par ailleurs intéressant pour la Filière».

Jean-Marie Lacombe, président de l'Unifa (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement)

Notre secteur risque d'être mis en danger

« L'industrie de l'ameublement qui représente un marché d'environ 10 milliards d'euros consomme environ 35 % des panneaux fabriqués en France... Le panneau est donc pour nous essentiel car il permet une véritable industrialisation de nos méthodes de production. Jusqu'à maintenant, nous bénéficions du tampon des stocks mais ces derniers s'amenuisant, nous n'allons pas tarder à subir les conséquences des effets de la pénurie d'approvisionnement en matière première (en bois), rencontrée par les industriels des panneaux. De plus, depuis 2008, nous enregistrons déjà de fortes variations des prix.

L'enjeu est donc crucial. Nos industries risquent d'être menacées parce qu'elles ne trouveront pas la matière première à un prix acceptable. Elles seront fragilisées voire disqualifiées par rapport à leurs concurrents étrangers. Le poids des importations va donc progresser alors que l'ameublement en France n'exporte déjà que 30 % de sa production. Or, nous sommes aussi une industrie de main d'œuvre. Nous créons des emplois et donc des consommateurs...

L'idée de départ visant à développer le bois énergie était bonne. En France, la forêt est en constante progression, nous avons donc la ressource, renouvelable de surcroît, mais la situation actuelle vire à la catastrophe. Le Bois Énergie prélève sur nos circuits du bois rond issu de la forêt, le triture et doit tout d'abord le sécher pour en faire une matière combustible ! Que l'on investisse pour sécher le bois qui va servir à fabriquer des cuisines, des meubles, des éléments de construction me semble plus raisonnable ! La dépense sera rentabilisée sur le plan économique et sur le plan écologique, les matériaux manufacturés permettent de séquestrer pendant un certain temps le carbone...

Le fait de ne brûler que les bois déjà utilisés une première fois, comme le font les Belges, est plus intelligent. D'ailleurs, au niveau de l'ameublement, une filière de collecte de nos produits sur les marchés domestiques et professionnels sera probablement mise en place début 2011. Cela offrira un début de solution ».

Luc Charmasson, président de l'Union des Industries du Bois
Ce désordre nous inquiète !

« Cette situation est grotesque. Auparavant, les industriels du panneau achetaient des déchets de scierie. Or depuis un an, étant donné la tension rencontrée par cette industrie sur ses approvisionnements en bois, elle s'est retrouvée dans la nécessité de recruter des acheteurs qui achètent directement des troncs d'arbre, pour les broyer ensuite... Les sociétés de la seconde transformation entrent donc en concurrence avec l'industrie de la première transformation !

Les scieries n'ayant plus assez de bois, cette situation affecte désormais d'autres industries comme celles des bois de charpente. Ce désordre nous inquiète. A travers les scieries, l'ensemble de la filière est déséquilibré. Au delà des panneaux, toute l'activité bois construction, en concurrence avec le métal et le béton, risque notamment d'être affaiblie. Par ailleurs, cette situation est un non sens environnemental : nous produisons du bois pour absorber le carbone mais, avec le bois énergie, il est détruit tout de suite !

S'il est important de mobiliser plus de bois en France, il faut le faire de façon mesurée et régulière pour éviter une perturbation des marchés et sans que nos industries soient confrontées à la concurrence déloyale du Bois Énergie qui bénéficie de subventions ! »

L'industrie des Panneaux de Process

L'Union des Industries des Panneaux de Process réunit les fabricants de panneaux à base de bois, panneaux de type panneaux de particules, panneaux de fibres (fibres durs, MDF et fibres isolants) et d'OSB. Réalisant en France un chiffre d'affaires de 1,25 milliards d'euros pour 3500 emplois directs (25 milliards d'euros de CA en Europe), ils représentent un véritable poids économique au sein de la filière bois française (40 milliards d'euros de CA).

Leur consommation de bois de trituration (2,8 millions de m³) et de produits connexes de scierie (2,6 millions de m³), représente un débouché essentiel pour les acteurs de l'amont de la filière (entrepreneurs de travaux forestiers, scieurs...). En région, ils dynamisent également l'économie locale (75 % des emplois sont localisés en zone rurale sans risque de délocalisation).

L'industrie des panneaux à base de bois représente en France une production en volume de l'ordre de 6 millions de m³ de panneaux par an (52 millions de m³ en Europe), destinés principalement au meuble et à la construction. Plus de 50 % de la production est exportée.

Les industriels français de panneaux de process disposent du parc d'usines le plus moderne d'Europe suite aux investissements engagés depuis une dizaine d'années. Cette industrie a notamment investi pour se positionner en complément de la première transformation. Ainsi, il y a 30 ans, une unité de bois panneaux utilisait exclusivement des rondins. Aujourd'hui, l'approvisionnement de ces industries est assuré pour la moitié sous forme de bois ronds (rondins provenant directement de la forêt) et pour le reste sous forme de produits connexes (sciure qui résulte de la découpe des grumes et des plaquettes papetières).

À noter, l'industrie française des panneaux de process est largement excédentaire dans la mesure où elle exporte plus de 50 % de sa production.



Contact UIPP :

Dominique Coutrot, Délégué Général
6, avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS
Tél : 01 53 42 15 52 – Fax : 01 42 93 19 97

Service presse : Primavera Communication

Sylvain AUDIGOU - Nathalie COËFFÉ
55, rue de Paris - 92110 CLICHY
Tél. : 01 55 21 63 85 - Fax : 01 55 21 63 50
E-mail : primavera@primavera.fr www.primavera.fr